

Longueuil, le 7 mai 2022

Mémoire sur la consultation publique sur le développement de l'aéroport Saint-Hubert.

Bonjour, je remercie les responsables de cette consultation d'avoir la patience de lire mon mémoire, car je n'ai aucune expérience en la matière.

Le climat sonore, les vols de nuit, le trafic aérien durant les fins de semaine, la qualité de l'environnement et la gestion de la sécurité sont totalement incompatibles avec le bien-être des citoyens de Longueuil ainsi qu'à l'acceptabilité sociale et au maintien d'un dialogue avec la population. Et cela malgré une attention particulière à la minimisation des nuisances (p. ex. par l'accueil d'avions peu bruyants et polluants ce qui est la pire des aberrations),

Dans le contexte du développement de l'aéroport de Saint-Hubert, le rapport préparé par l'Agence de Santé de la Montérégie signifie que les citoyens étaient soumis à des niveaux de bruits incommodants.

Toutes les études prouvent que toute augmentation de trafic aérien porte un fort préjudice à la qualité de vie des citoyens.

Le Gouvernement du Québec a adopté un règlement incontournable sur l'acceptabilité sociale : on ne peut pas léser un citoyen au nom d'un pouvoir décisionnel. Tout citoyen souhaite pouvoir jouir de sa résidence au même titre que les autres citoyens qui paient des taxes à la municipalité.

Les effets potentiels du bruit sur la santé et la qualité de vie sont nombreux: à court terme, la communication difficile, le sommeil altéré, la perturbation des activités quotidiennes, l'accélération du rythme cardiaque, l'élévation de la tension artérielle; à moyen et long

terme, la baisse de performance liée au manque de sommeil et aux difficultés de communication et de concentration.

De manière plus spécifique, l'OMS (Organisation mondiale pour la Santé) estime qu'à partir de 45 dB, les troubles du sommeil apparaissent, pouvant notamment entraîner des maladies, du stress, de l'irritabilité, de l'anxiété, des troubles psychologiques, des difficultés d'apprentissage, des atteintes cardiovasculaires et de l'hypertension artérielle.

Tout cela perturbe nos populations vulnérables telles que les enfants en garderie ou à l'école, les personnes âgées et les personnes qui sont enclines à vivre des dépressions. La direction de la santé publique (2010) pour l'aéroport de Saint-Hubert signalait que ces populations souffrent les premières du bruit .

Je vous présente une lettre que j'ai envoyée aux responsables de l'aéroport de Saint-Hubert et qui a paru dans le journal Courrier du Sud en 2019, une lettre qui est toujours pertinente dans le cadre de ce projet de développement:

Aéroport de Montréal Saint-Hubert Longueuil

5700 route de l'Aéroport, Saint-Hubert, QC J3Y 8Y9

Mercredi le 3 avril 2019

Sujet; Bruit de nuit

Bonjour, aujourd'hui j'en suis à ma 63e plaintes recensées au sujet des vols de nuit. J'ai lu dans le Courrier du Sud la semaine dernière qu'il n'y avait eu aucune plainte! Bien sûr, la plupart des gens se sont découragés de faire des plaintes inutilement. J'ai déjà parlé avec M. Michel Beaudoin (Développement Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASH-L) le 17 et 18 juin 2013, un monsieur très gentil

d'ailleurs, mais qui ne semblait pas au courant des plaintes et la façon que ça fonctionne! Suite à ces conversations, j'ai bien compris que rien n'était pour changer. Il y a longtemps que je n'en avais pas fait parce qu'il est évident que ce formulaire de plainte ne sert absolument à rien. Je demande aux personnes responsables de ce dossier d'avoir un minimum de compassion et de bien vouloir tenir compte des études concernant le bruit et des effets négatifs d'un sommeil non réparateur qu'ont ces éléments sur notre santé. Les politiciens ainsi que les responsables de cet état de choses parlent des deux côtés de la bouche, ils essaient de faire croire aux citoyens qu'ils font tout pour atténuer le bruit et en même temps, ces mêmes individus travaillent à l'expansion de cet aéroport et acceptent les vols de nuit avec comme argument que les gros avions ne restent pas longtemps dans le ciel parce qu'ils sont plus rapides! Quelle connerie! Quelle hypocrisie! Cette nuit vous m'avez réveillé 4 fois et combien d'autres citoyens encore (11h55, 3h22, 4h04 et 5h55) est-ce une démonstration de bonne fois?

Allez-vous faire enfin quelque chose afin de remédier à cette chicane de voisin?

Richard Lachapelle

Aéroport de Saint-Hubert; administration@dashl.ca

CC. Courrier du Sud; redactioncd@gravitemedia.com

Protecteur du citoyen; protecteurducitoyen@longueuil.quebec

CAPA-L; Capa-l@hotmail.com

Bien sûr rien n'a changé par la suite, ça n'a fait qu'empirer!

C'est bien clair que jamais les politiciens et les responsables de ce projet de développement de cet aéroport ne vont respecter la quiétude des citoyens de Longueuil.

Comme beaucoup de gens, je croyais que les vols de nuit étaient interdits à Dorval comme à Saint-Hubert! Quelle erreur, à Dorval j'ai appris que les compagnies aériennes se font un plaisir de payer les amendes ridicules imposées pour incommoder les voisins de l'aéroport! Cela ne sera certainement pas différent à Saint-Hubert!

J'aimerais bien cela pouvoir prendre l'avion près de chez moi pour aller dans le sud, mais pas au prix de rester pris dans le trafic à longueur d'année à cause des embouteillages que ce développement causerait en plus de la détérioration de ma qualité de vie, la perte de valeur de ma maison et quoi encore?

Richard Lachapelle